

FICHE PROGRAMME

Formation PCR renforcée - Initiale

Professionalisez vos collaborateurs pour assurer les missions de Conseiller en Radioprotection !

Présentiel - Synchrone

Les + métier

En cas de réussite au contrôle de connaissances, un certificat d'une validité identique à la date d'expiration du certificat niveau 2 demandé en prérequis sera remis. En cas d'échec à une des épreuves, un nouveau contrôle des connaissances pourra être organisé dans les 3 mois suivants la formation et fera l'objet d'une facturation supplémentaire.



Public Visé

Toute personne amenée à exercer des missions de Conseiller en Radioprotection intervenant nommément pour un tiers, au sein d'un Organisme Compétent en Radioprotection.



Pré Requis

Titulaire d'un certificat PCR niveau 2 secteur médical ou industrie options sources scellées et non scellées ou, le cas échéant, nucléaire.

Justifier d'au moins 6 mois d'exercice de la fonction de conseiller en radioprotection ou de 3 mois d'expérience en tutorat au sein de l'organisme compétent en radioprotection qui le destine à la fonction de conseiller en radioprotection pour un tiers.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Connaître les fondamentaux de la réglementation du code du travail, du code de la santé publique (dont la notion d'intérêts protégés prévus à l'article L. 1333-7), du code de l'environnement et ceux en matière de radioprotection sur les thématiques de con
Connaître les éléments du code pénal relatif à la protection des données personnelles et de santé ainsi qu'au secret professionnel ;
Approfondir les connaissances sur les techniques de mesures et de protection des rayonnements ionisants.
Savoir gérer l'environnement administratif, technique et réglementaire relatif aux règles de conception des installations, et à la gestion d'une situation radiologique dégradée ou accidentelle ;
Connaître les principes de mise en œuvre d'un système d'assurance de la qualité ;
Savoir gérer les mesures en matière de radioprotection relatives à l'expédition, au transport et la réception de colis de toutes substances radioactives de classe 7 et appliquer un programme de protection radiologique ainsi que le protocole de sécurité ;
Connaître les principaux instruments de mesures pour la gestion des déchets et la surveillance des rejets dans l'environnement
Etablir et mettre en œuvre un programme de maîtrise et de surveillance des rejets et de gestion des déchets ;
Compléter les connaissances en métrologie prenant en compte des spécificités de l'activité nucléaire ;
Expliquer le contenu et les objectifs d'une évaluation environnementale ;

Parcours pédagogique

Réglementation : organisation des textes, confidentialité, protection du secret et code pénal, principes, intérêts à protéger

Métrologie : rappel de probabilités, propagation des incertitudes, précision d'une mesure unique, seuil de décision et limite de détection, grandeurs physiques, de protection et opérationnelles, saturation d'un icromètre, récapitulation les instruments utilisés pour la gestion des déchets et la surveillance de l'environnement

Les bases de l'assurance qualité

Conception des installations

Etude d'impact environnemental

Gestion des situations dégradées

Les transports

Travaux Dirigés et Pratiques en relation avec les thèmes suivants :

Métrologie - dosimétrie, qualité, conception des installations, étude d'impact environnemental, situations dégradées.

Méthodes pédagogiques

SOCOTEC FORMATION NUCLEAIRE - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) :

www.socotec-formation.fr

FICHE PROGRAMME

Moyens pédagogiques

Théorie en salle, applications pratiques en atelier, sur chantier école
« Radioprotection », et le cas échéant sur une installation en activité.

Moyens techniques

PC ou tablette + vidéoprojecteur, ressources multimédia, paperboard.

Moyens humains

Formateur et Intervenants Spécialisés qualifiés.



Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque participant sera soumis à un contrôle des connaissances composé de : Une épreuve écrite individuelle de questions à réponses ouvertes et d'exercices (50% de la note finale) Une épreuve orale individuelle comportant des analyses de cas pratiques (50 % de la note finale)

**Durée**

39.00 Heures **6** Jours

Effectif

De 2 à 12 Personnes